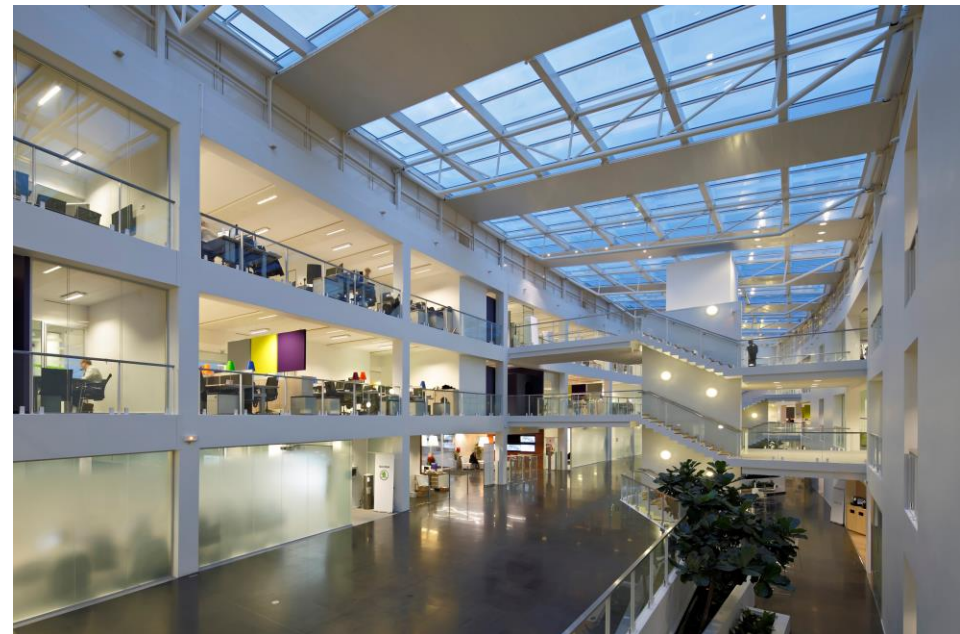




VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES

VERS LE 100% SANTÉ : RÉGIME FRAIS DE SANTÉ 2020

24 OCTOBRE 2019

Vos premiers pas avec



100% SANTE : DES SOINS POUR TOUS, 100% PRIS EN CHARGE

Pour comprendre les principales mesures de la réforme santé,
Delta assurances vous informe.



Nos conseillers sont à votre disposition
Paris : 01 41 34 09 20 - Marseille : 04 91 80 63 63

LA RÉFORME « 100% SANTÉ » UN CONTEXTE

Un fort renoncement aux soins pour les plus fragiles

Pour raisons financières :

2,1 millions de Français renoncent aux appareils auditifs

4,7 millions de Français renoncent aux soins dentaires

2 millions de Français renoncent aux lunettes



Un reste à charge important pour les Français sur leurs dépenses de santé :

Une faible prise en charge de la Sécurité sociale



Audioprothèse : **56 %***



Dentaire : **25 %***



Optique : **22 %***

UNE VIDÉO POUR MIEUX
COMPRENDRE

LE CALENDRIER DU CHANGEMENT

Confidentiel – ne pas diffuser sans accord préalable

LE CALENDRIER DE CETTE RÉFORME

	2019	2020	2021
 Dentaire	01/04/2019 jusqu'en 2023 : Evolution progressive des PLV et BR		
		01/01 - Contrat Responsable	
		01/01/2020 – Evolution des PLV et BR	
 Optique		01/01 - Contrat Responsable	
 Audiologie	01/01/2019 jusqu'en 2021 : Evolution progressive des PLV et BR		
		01/01 – Contrat Responsable	

Dès le 1^e janvier 2020, les contrats santé devront être conformes aux nouvelles définitions du contrat responsable.

LES CHANGEMENTS A VENIR EN DENTAIRE



LE 100% SANTÉ : DENTAIRE



- **Une création de 3 types de paniers** : le remboursement au titre des 3 paniers de soins dépend de la position de la dent et du matériau de la prothèse.

Incisives – Canines 1ères prémolaires	2èmes prémolaires	Molaires
RAC Zéro Couronne Céramométallique ou céramique monolithique avec PLV à 500€ <i>Couronne Zirconie avec PLV à 440€</i> <i>Couronne Métallique avec PLV à 290€</i>	RAC Zéro Couronne Zirconie monolithique avec PLV à 440€ <i>Couronne Métallique avec PLV à 290€</i>	RAC Zéro Couronne Métallique : avec PLV à 290€
	RAC Maîtrisé Couronne Céramométallique ou céramique monolithique : avec PLV à 550€ mais pas d'obligation de remboursement intégral	RAC Maîtrisé Couronne Zirconie monolithique : avec PLV à 440€ mais pas d'obligation de remboursement intégral
Couronne Céramocéramique Panier libre => pas de PLV	Couronne Céramocéramique Panier libre => pas de PLV	Couronne Céramométallique – céramique monolithique - Céramocéramique : Panier libre => pas de PLV

Panier libre => Remboursement à hauteur du niveau de garantie prévu au contrat.

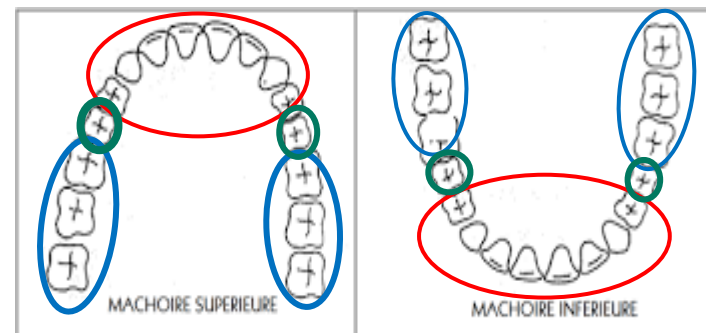
Maximum actuel (BALOO + Sécurité sociale) : 612,75 €

LE 100% SANTÉ : DENTAIRE

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE



Le remboursement au titre des 3 paniers de soins dépend de la position de la dent et du matériau de la prothèse.



	incisive - canine - 1ère prémolaire	2ème prémolaire	molaire
métallique	PLV: 290€		
polycristalline monolithique	PLV : 440 €		PLV : 440 €
céramométallique	PLV : 500 €	PLV : 550 €	pas de PLV
céramique monolithique	PLV : 500 €	PLV : 550 €	pas de PLV
céramocéramique	pas de PLV		
métallique précieux	pas de PLV		

RAC Zéro

RAC Maîtrisé

Panier libre

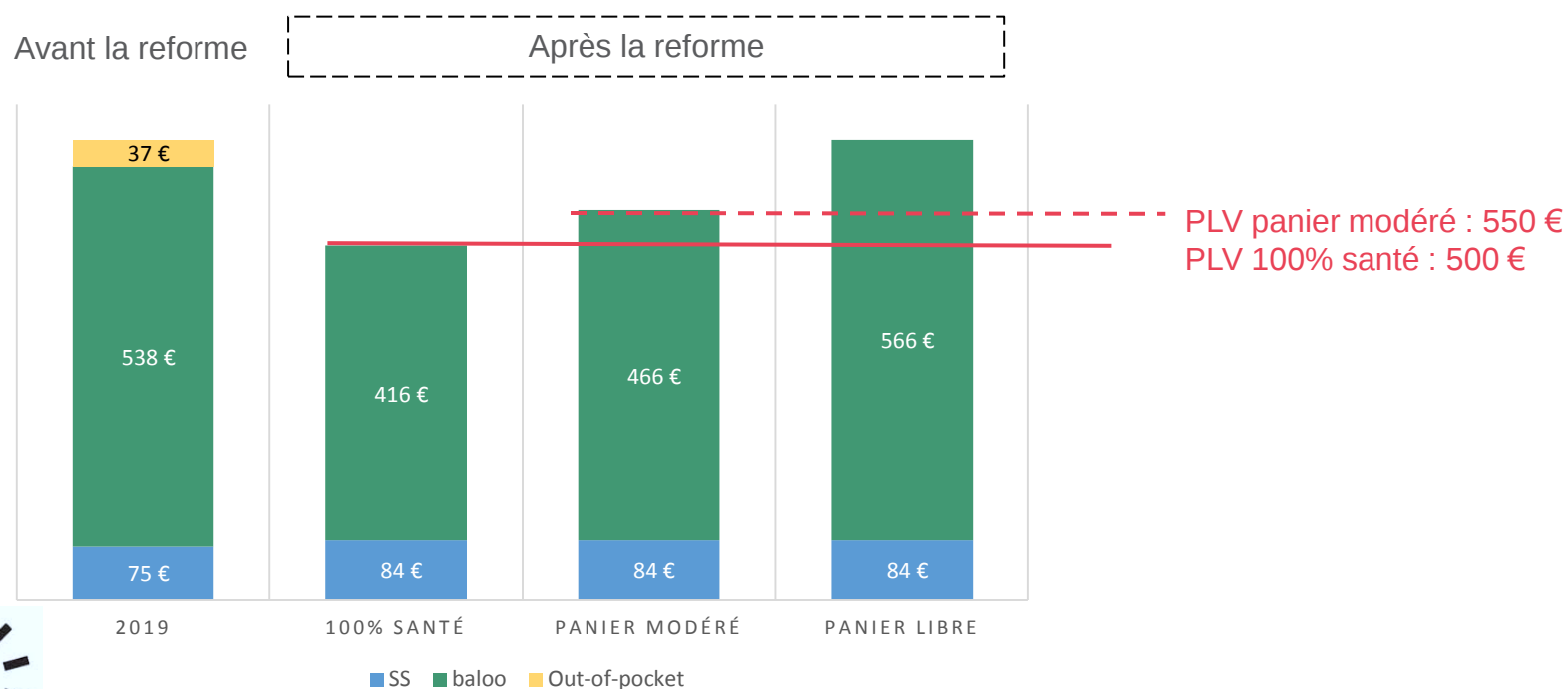
PLV : Prix limite de vente

LE 100% SANTÉ : DENTAIRE

UN EXEMPLE : UNE COURONNE CÉRAMIQUE À 650 €



Comparaison des remboursements selon le panier choisi à partir de 2020.



Pour rappel, la garantie sur les prothèses dentaires est de 500% BR.

LES CHANGEMENTS A VENIR EN OPTIQUE

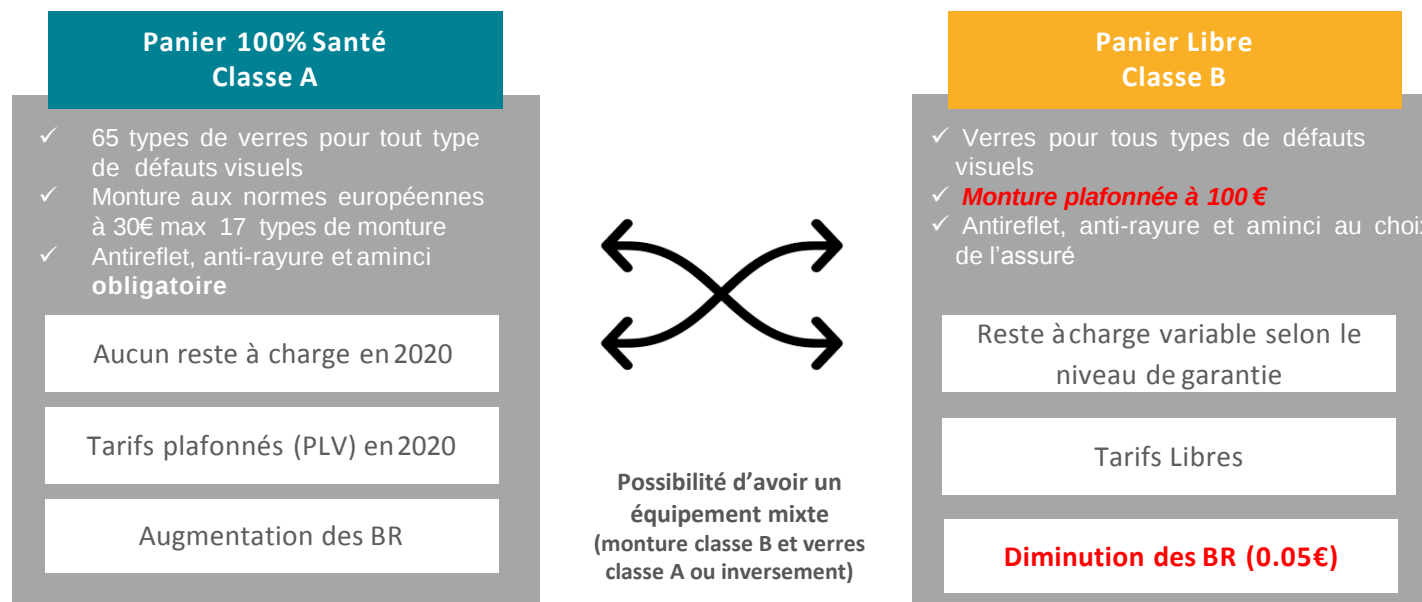


LE 100% SANTÉ : OPTIQUE

LA NOUVELLE NOMENCLATURE EN OPTIQUE



- Actes concernés: Equipement monture + verres
- Création de 2 paniers le 1er janvier 2020
- **PLUS DE DISTINCTION ADULTE/ENFANT SUR LES BASES DE REMBOURSEMENT**
- Changement des limites de renouvellement des équipements (enfant de moins de 6 ans, enfant de 6 à moins de 16 ans et personne de plus de 16 ans)



Obligation pour les opticiens de présenter un devis normalisé mentionnant les 2 paniers

LES CHANGEMENTS A VENIR EN AUDIOLOGIE



LE 100% SANTÉ : AUDIOLOGIE

LA NOUVELLE NOMENCLATURE EN AUDIOPROTHÈSE



Création de 2 paniers le 1er Janvier 2019

➡ Contrat responsable 01/2021 : création d'un plafond à 1700€ TTC par oreille en panier libre et PLV de 950 € en panier 100%

Panier 100% Santé

- ✓ Appareils pour tout type de défauts auditifs
- ✓ Services et entretien inclus
- ✓ Un équipement tous les 4 ans

Aucun reste à charge en 2021

Tarifs plafonnés (PLV) dès 2019

Augmentation des BR

Panier Libre Classe 2

- ✓ Appareils pour tout type de défauts auditifs mais de gamme supérieure
- ✓ Services et entretien inclus
- ✓ Un équipement tous les 4 ans

Reste à charge variable selon le
niveau de garantie

Tarifs Libres

Augmentation des BR

LE 100% SANTÉ : AUDIOLOGIE

EXEMPLES REMBOURSEMENT AUDIOPROTHÈSE



	2018	2019	2020	2021 «100% santé» Classe 1	Panier Libre Classe 2
	1500 € Tarif moyen	1300 € Prix limite de vente	1 100 € Prix limite de vente	950 € Prix limite de vente	1500 € Pas de PLV
Remboursement Assurance Maladie	120 €	180 €	210 €	240 €	240 €
Remboursement Complémentaire santé	1200 €	1120 €	890 €	710 €	1260 €
Reste à charge	180€	0 €	0 €	0 €	0 €

Un doublement de la Base de Remboursement de la SS et des Prix Limites de vente qui baissent le Reste à Charge quel que soient les paniers.

IMPACTS EN SYNTHÈSE



P.S.

- Proposer systématiquement l'offre 100 % SANTE
- Emettre obligatoirement un devis
- Respecter les PLV * des équipements ou soins
- Proposer aux assurés une quantité d'équipements variés

ENTREPRISES

- Transposer les contrats actuels

COMPAGNIES

- Mise en conformité de tous les contrats à partir de 2020
- Préserver l'équilibre du contrat

ASSURÉS

- Choix entre le 100 % SANTE, le panier maîtrisé et le Panier Libre
- Devis obligatoire pour une meilleure lisibilité de l'éventuel RAC

Audio	Dentaire	Optique
Matériel garantie 4 ans et suivi	Triple devis panier 100 %, panier modéré et panier libre	Double devis panier 100 % et panier libre
Mesures de prévention: bilans auditifs élargies aux plus jeunes (8-16ans)	Prévention chez les enfants et les jeunes (3 à 24ans 1fois tous les 3ans)	Mesures de prévention: bilans visuels élargies aux plus jeunes (8-16ans)
Encadrement de la publicité	PEC d'examen pour les personnes vulnérables (fort handicap) PEC d'examen pour des personnes fragiles (atteintes de diabète, femmes enceintes,...)	Encadrement du renouvellement en cas d'évolution de la vue



Définir un plan de communication pédagogique pour les salariés et les équipes RH :

- Formation des équipes RH
 - 1 séance d'information et de formation
- Sessions d'information pour les salariés
 - 1 session
- Supports pédagogiques :
 - 4 infographies (Source Baloo)
 - 1 vidéo (Source Baloo)
- Emailing salariés adressés par le gestionnaire
 - 1 en octobre
 - 2 en décembre et novembre
 - 1 en janvier
- Communication en amont en s'appuyant sur un discours RH (courriel, newsletter, internet)



Mise en place d'outils d'aide à la lisibilité encouragés par le législateur :

- Grilles de garanties standardisées et simplifiées disponibles sur le site assuré et nomade baloo
- Exemples de remboursements normés
- FAQ



ACCOMPAGNEMENT

- Mettre en place un plan de communication et des outils pédagogiques
- Accompagner les salariés et les équipes RH : sessions d'information, pack de communication

RÉSEAU DE PARTENAIRES ITELIS



Partage votre engagement

Profitez de tarifs privilégiés et de services exclusifs
et réduisez votre resta à charge en panier libre et
modéré

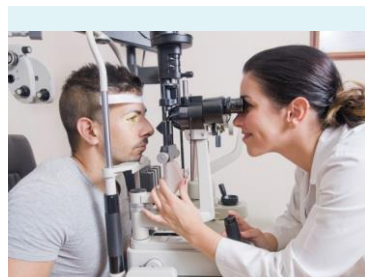
Découvrez les avantages dont vous bénéficiez auprès de 6 000 professionnels de santé partenaires



Chez les opticiens



- **40 % d'économie moyenne** sur les verres grâce à des tarifs négociés⁽¹⁾
- **15 % de remise minimale** sur les montures et le para-optique (lunettes de soleil, produits lentilles...)
- **10 % de remise minimale** sur les lentilles
- **Tiers payant**
- **Examen annuel** de la vue **et entretien** de votre équipement **offerts**
- **Garantie déchirure** sans franchise de 3 mois pour les lentilles souples traditionnelles
- **Garanties casse** sans franchise (2 ans pour la monture et les verres et 6 mois pour les lentilles rigides traditionnelles),
- **Garantie adaptation** sans franchise de 2 mois pour les verres et de 3 ans pour les lentilles
- **96%** des bénéficiaires sont satisfaits de nos services
- **94%** des bénéficiaires recommandent le partenaire Itelis



Chez les spécialistes de la chirurgie réfractive



- Jusqu'à **30 %** de remise sur les techniques les plus utilisées (PKR, LASIK, FEMTO)
- Tarif à partir de **1400 €** pour les deux yeux
- **Critères de qualité** intégrant les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Engagement sur la qualité et la traçabilité des produits :

- Environnement à haut degré d'hygiène et protocoles de type opératoire selon les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé)
- Grande expérience du chirurgien ophtalmologiste (au moins 5 ans dans le domaine de la chirurgie réfractive)
- Examen pré et post opératoire

RÉSEAU DE PARTENAIRES ITELIS



Partage votre engagement

Profitez de tarifs privilégiés et de services exclusifs
et réduisez votre resta à charge en panier libre et
modéré

Découvrez les avantages dont vous bénéficiez auprès de 6 000 professionnels de santé partenaires



Chez les audioprothésistes



- **15 %** de remise en moyenne sur les aides auditives
- **Suivi d'appareillage** durant toute la durée de vie de l'aide auditive,⁽²⁾
- **10 % de remise minimale** sur les produits d'entretien
- **15 % de remise minimale** sur les accessoires (appareils connectés, casques TV, téléphones...)
- **Tiers payant** (selon les garanties prévues dans le contrat)
- **Prêt gracieux** d'un appareil auditif en cas de casse, d'inadaptation ou d'utilisation impossible de l'équipement
- **Garantie panne** gratuite sans franchise de 4 ans

Engagement sur la qualité et la traçabilité des produits :

- Large choix de produits réputés : des accords avec 12 verriers⁽³⁾ et 12 audioprothésistes⁽⁴⁾ parmi les plus représentatifs sur le marché français
- Valorisation de critères de qualité tels que la recherche et développement ainsi que l'innovation
- Garantie de la traçabilité des produits



Chez les chirurgiens-dentistes



- Jusqu'à **15 %** de remise sur les prothèses les plus fréquentes (couronnes, bridges)
- Jusqu'à **25 %** de remise sur un traitement implantaire
- Tarif à partir de 1400 € pour un acte complet d'implantologie (implant, pilier, couronne)
- **Remplacement gratuit de l'implant** en cas de rejet
- Tiers payant pour les prothèses

Nos mentions légales

Présentation du cabinet

Delta assurances, SAS au capital social de 1 000 000 € - Siège social : 38, avenue Benjamin Delessert CS 50020 13395 Marseille Cedex 10 Tél. 04 91 80 63 63 - Paris : 55, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret Tél. 01 41 34 09 20 - Inscrite au RCS de Marseille sous le numéro 057 808 172 - Immatriculée à l'Orias sous le numéro 07 000 468 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance, mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement et courtier en opérations de banque et en services de paiement. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des assurances. Coordonnées de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr>)

Activités du cabinet

Pour l'activité de courtage en assurance

Delta assurances exerce son activité en application des dispositions de l'article L521-2 II 1° b) du Code des assurances. Delta assurances travaille et peut travailler avec les entreprises suivantes : ABN AMRO, ACTE IARD, AG2R LA MONDIALE, AIG, ALBINGIA, ALLIANZ, ANIPS, APICIL, ARIAL ASSURANCE, ASSUR TRAVEL, ATRADIUS, AVA, AVIVA, AXA, AXA ASSURCREDIT, AXERIA IARD, BEAZLEY, BIBBY FACTOR FRANCE, BNP PARIBAS FACTOR, CARCEPT PREVOYANCE, CGA, CHUBB, CIPRES ASSURANCES, CNA HARDY, COFACE, COFACREDIT, GENERALI, CPMS, CREDENDO, DAS, DKV, DSO GROUP, ELLISPHERE SA, EQUINOX, EULER HERMES, EUREXEL, EUROFACTOR, EUROP ASSISTANCE, FINEBAC, GAMA, GAN EUROCOURTAGE, GE FACTOFrance, GROUPAMA, GROUPE FRANCE MUTUELLE, HARMONIE MUTUELLE, HDI GLOBAL, HELVETIA, HISCOX, INTRUM CORPORATE, IPSEC, ISTYA COLLECTIVES, KLESIA, LA MUTUELLE GENERALE, LA RURALE, LIBERTY MUTUAL, MACIFILIA, MALAKOFF MEDERIC HUMANIS, MCDEF, METLIFE, MMA, MS AMLIN, MSIG, MUTUALIA SANTE SUD EST, MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE, MUTUELLE SAINT GERMAIN, PREDICA, PROTExIA, QBE INSURANCE, RSA GROUP, SMA COURTAGE, SMATIS FRANCE, SMI, SOMPO, SWISS LIFE, TOKIO MARINE KILN, UGIPS, UNIPREVOYANCE, UNIM, WELCARE, ZURICH

Il n'existe aucun lien financier ou capitalistique entre Delta assurances et une entreprise d'assurance. Delta assurances est en mesure de fournir un service de recommandation concernant les contrats d'assurance distribués.

Pour l'activité d'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement

Delta assurances ne détient aucune participation financière ou capitalistique d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

Delta assurances travaille avec plusieurs établissements de crédit, de financement ou de paiement. Leurs noms, le montant et les modalités de calcul de la rémunération perçue de leur part vous seront communiqués avant la souscription du contrat.

Modes de communication

Les informations fournies par Delta assurances peuvent être communiquées par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

Modalités de rémunération

Dans le cadre de ses missions de conseil et de gestion des risques, Delta assurances est rémunérée sous forme de commissions et d'honoraires. Par ailleurs, Delta assurances peut avoir conclu des conventions de partenariat ayant pour objet le financement des développements informatiques et des campagnes de communication-marketing et commerciales, inhérents à la distribution des produits et services de l'entreprise d'assurance.

Traitement des réclamations

Pour toute réclamation (désaccord ou mécontentement), vous pouvez vous adresser directement à votre interlocuteur habituel :

- par lettre simple à l'adresse suivante : Delta assurances/Service Réclamations 38, avenue Benjamin Delessert CS 50020 13395 Marseille Cedex 10
- par courrier électronique à l'adresse suivante : reclamation@delta-assurances.fr
- par téléphone au 04 91 80 63 63 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, hors jours fériés en France (appel non surtaxé)

Delta assurances s'engage à :

- accuser réception de la réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à compter de sa réception
- apporter une réponse (positive ou négative) dans un délai de deux mois maximum à compter de sa réception

Si la réponse apportée à la réclamation ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le service de médiation compétent :

- En cas de litige avec Delta assurances, par courrier La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou par courriel le.mediateur@mediation-assurance.org
- En cas de litige avec une entreprise d'assurance, par courrier La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou par courriel le.mediateur@mediation-assurance.org
- En cas de litige avec un institut de prévoyance, par courrier Médiateur de la protection sociale (CTIP) 10, rue Cambacérès 75008 PARIS ou par courriel à l'aide du formulaire en ligne <https://ctip.asso.fr/saisine-mediateur-de-la-protection-sociale-ctip/>
- En cas de litige avec une mutuelle, par courrier Médiateur de la Mutualité Française (FNMf) 255 rue de Vaugirard 75719 Paris Cedex 15 ou par courriel mediation@mutualite.fr

Traitement des données personnelles

Les informations collectées par Delta assurances directement auprès de vous, avec votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment, font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion de la relation commerciale. Ces informations sont à destination du personnel du groupe Delta assurances, de ses prestataires et partenaires et seront conservées le temps de la relation contractuelle et jusqu'au terme des délais de prescription applicables. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR à Delta assurances à l'adresse suivante DPO Delta assurances 38, avenue Benjamin Delessert CS 50020 13395 Marseille Cedex 10. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via www.cnil.fr



Contacts

Philippe CORBION

Consultant Senior

pcorbion@delta-assurances.fr

Tél : 01 70 82 04 45 / Mobile : 07 81 10 79 52

Siddiqua SOTILLEO

Chargée de Compte

ssotilleo@delta-assurances.fr

Tél : 01 41 34 09 28 / Mobile : 07 81 83 34 83

delta-assurances.fr

NOTRE ACTUALITÉ EST DENSE !

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

